AFFIRMATION SOLENNELLE

Je, soussigné, **GEORGES ABIAD**, directeur Déploiement de l'infrastructure de mesurage avancée pour la demanderesse Hydro-Québec, au 140, boulevard Crémazie Ouest, 11e étage, en la ville de Montréal, province de Québec, affirme solennellement ce qui suit :

1. La présente demande d'autorisation pour réaliser la Phase 1 du Projet lecture à distance (Projet LAD) (dossier R-3770-2011 Phase 1) a été préparée sous ma supervision et mon contrôle ;

2. J'ai une connaissance personnelle des faits allégués dans la présente demande ;

3. Tous les faits allégués dans présente demande sont vrais.

Et j'ai signé à Montréal, ce 30 juin 2011

(s) Georges Abiad

GEORGES ABIAD

Déclaré solennellement devant moi à Montréal,
ce 30 juin 2011

(s) Jocelyne Soucy 174381

Commissaire à l'assermentation
pour les districts de Montréal et de Iberville